

prendre quand un individu est censé être nu, et le comité a pensé que la seule manière de le faire c'était de prescrire qu'il sera censé être nu lorsqu'une certaine partie de son corps sera exposé à la vue, soit que les autres parties soient couvertes d'un vêtement ou ne le soient pas. Il est assez difficile de trancher la question.

L'honorable M. BELCOURT: Tout ce que je prétends c'est que les alinéas (a), (b), (c) et (d) suffisent et qu'il n'y aurait pas confusion dans l'esprit de qui que ce soit sans l'addition de l'alinéa comportant la définition. Le rédacteur du projet de loi a évidemment cru nécessaire d'ajouter ces mots à la fin pour dissiper tout doute possible; mais, selon moi, ils ne font que rendre le texte ambigu.

L'honorable M. DANDURAND: Mon honorable ami veut-il lire l'amendement que propose le comité et qui exigerait l'autorisation du procureur général avant qu'une poursuite fût intentée.

L'honorable M. McMEANS:

Aucune action ou poursuite pour violation du présent article ne peut être instituée sans l'autorisation du procureur général de la province où l'on allègue que l'infraction a été commise.

La loi sur l'observance du dimanche renferme une disposition semblable, mais elle va plus loin et limite à soixante jours de délai accordé pour instituer une action.

(Le rapport du comité est approuvé.)

TROISIEME LECTURE

L'honorable M. WILLOUGHBY propose la troisième lecture du bill.

(La motion est adoptée et le bill est lu une troisième fois et adopté.)

BILL DE L'INDUSTRIE LAITIERE

PREMIERE LECTURE

Bill (n° 16) intitulé: "Loi modifiant la loi de l'industrie laitière (augmentation des peines)".—L'honorable M. Pope.

BILL DES REVENUS DE GUERRE

PREMIERE LECTURE

Bill (n° 106) intitulé: "Loi modifiant la loi spéciale des revenus de guerre".—L'honorable M. Willoughby.

BILL DU TARIF DES DOUANES

PREMIERE LECTURE

L'honorable M. WILLOUGHBY présente le bill (n° 111) intitulé: "Loi modifiant le tarif des douanes."

L'hon. M. McMEANS.

Le très honorable M. GRAHAM: Est-ce le dernier?

L'honorable M. WILLOUGHBY: Je le crois, pour la présente session.

BILL DES PENSIONS DE VIEILLESSE

PREMIERE LECTURE

Bill (n° 136) intitulé: "Loi modifiant la loi des pensions de vieillesse".—L'honorable M. Willoughby.

BILL DU PRET AU PORT DE CHICOUTIMI

PREMIERE LECTURE

Bill (n° 141) intitulé: "Loi pourvoyant à un prêt ultérieur aux commissaires du port de Chicoutimi."—L'honorable M. Willoughby.

BILL DE L'IDENTIFICATION DES AUBAINS

RETRAIT DE LA MOTION POUR LA TROISIEME LECTURE

Le Sénat reprend le débat, ajourné le 22, sur la motion de l'honorable M. Beaubien tendant à la troisième lecture du bill (A-1) intitulé: "Loi instituant des cartes pour l'identification des aubains", et sur l'amendement de l'honorable M. Murdock proposant le renvoi à six mois.

L'honorable C.-P. BEAUBIEN: Honorables sénateurs, comme je comprends que l'honorable ministre du Travail a quelque chose à dire sur ce sujet, je lui cède volontiers la parole.

L'honorable G.-D. ROBERTSON: Honorables sénateurs, vous avez discuté ce bill pendant mon voyage dans l'Ouest, et j'ai peut-être trop tardé à lire tout le débat. Un examen superficiel du projet de loi me convainc qu'il a trait à une matière importante et que nous ne devons pas nous méprendre sur le résultat qu'il aurait, advenant son adoption. Il peut y avoir lieu de nous demander quel sens et quelle interprétation il faut donner au mot "aubain", parce qu'il y a au pays bien des gens, nés ailleurs, qui pourrait passer dans certains milieux pour des aubains. Le bill n'a pas pour fin de nous faire considérer comme tels les citoyens de la grande république voisine, ni de nous faire molester ceux d'entre eux qui sont parmi nous.

Quelqu'un a laissé entendre qu'avant le dépôt d'un bill de ce genre, le Gouvernement aurait dû l'examiner parce qu'il a rapport à la naturalisation et à l'immigration. J'é mets respectueusement l'idée qu'il serait probablement sage de ne pas procéder maintenant à la troisième lecture, mais de réserver la ques-